

Session de travail de la Ville de Belle-Baie

Compte-rendu

Date : Le 7 juillet 2026

Heure : 18 h 30

Présents / présentes : Rachel Boudreau, mairesse
Joël Olivier, maire suppléant
Robert A. Degrâce, conseiller
Rachel Frenette, conseillère
Jean-Guy Grant, conseiller
Samuel Hachey, conseiller
Annik Noël, conseillère – à distance
Michel Robichaud, conseiller
Marc Roy, conseiller
Anne Thibodeau, conseillère

Administration : Paolo Fongemie, directeur général
Wanda St-Laurent, greffière municipale
Danica Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
Marc-André Godin, directeur des services aux citoyens
Béatrice Seymour, conseillère stratégique en communication
Raphaël Peñarroya, analyste technique senior
Bianka Robichaud, avocate municipale
Michelle Roy, ingénieure municipale
Karine Kirk, gestionnaire des finances par intérim
Vincent Poirier, directeur de la croissance municipale
Mathieu Richard, chef de police par intérim
Roger Clavet, chef de police
Marc Comeau, chef adjoint de police
Guy-Laine Legacé, gestionnaire culture, loisirs et vie communautaire
Annie Boudreau, secrétaire réceptionniste

1. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

3. PASSAGE PIÉTON - MAIRE SUPPLÉANT JOËL OLIVIER

Le maire suppléant Olivier informe le conseil avoir été approché par un résident concernant l'implantation de traverses piétonnières avec drapeaux. Il cite notamment l'exemple des quatre coins de Robertville, où se trouvent une garderie et une école, mais où il n'y a actuellement pas de traverse piétonnière. Il souligne également certains besoins en matière de marquage au sol et de signalisation de la limite de vitesse de 30 km/h dans les zones scolaires.

Il présente les coûts de traverses piétonnières aménagées dans les secteurs de Beresford, Nigadoo et Petit-Rocher, soit 76 963,03 \$ au total, et explique les programmes de drapeaux existants au Nouveau-Brunswick.

Le conseiller propose la création d'un comité provisoire de sécurité piétonne, composé d'un membre du conseil, d'un employé administratif/technique et d'un employé des travaux publics. Le comité aurait pour mandat d'évaluer le territoire de Belle-Baie, d'identifier les endroits propices aux traverses avec drapeaux, d'établir un budget et de préparer un plan de mise en œuvre.

Le conseiller indique également qu'il fera don à la Ville du matériel qu'il a acheté personnellement pour la fabrication des drapeaux.

Le conseil est favorable à la proposition. Une résolution sera présentée pour adoption lors de la réunion ordinaire du 21 juillet prochain.

4. SUIVI DU DOSSIER DU NOUVEAU POSTE DE POLICE

Le chef Clavet présente l'historique et les principales démarches ayant mené au choix de la Force policière BNPP pour desservir l'ensemble du territoire de Belle-Baie, ainsi que les étapes liées au projet de construction d'un nouveau poste de police. Le chef Richard, en poste depuis juin 2024, complète la présentation.

La Force policière BNPP, créée en 1981, dessert actuellement environ 9 100 personnes et devra desservir une population d'environ 14 336 personnes à la suite de l'agrandissement du territoire. Depuis la réforme municipale, plusieurs évaluations, consultations et rencontres ont été réalisées. Les évaluations effectuées par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique en 2022 et 2025 ont donné des résultats d'excellence et confirmé la capacité de la Force à desservir l'ensemble du territoire.

Depuis 2024, les démarches se poursuivent pour la construction d'un nouveau poste de police, qui va également servir de centre des mesures d'urgence. Des embauches et des achats d'équipement ont débuté en 2025 en prévision de l'agrandissement du territoire. Des consultations ont également été effectuées auprès d'autres services de police ayant réalisé des projets similaires.

Le chef Richard répond ensuite aux questions des élus, notamment concernant les cellules. Le nouveau poste prévoit quatre cellules pour une population de 14 336 personnes, comparativement à trois cellules dans le poste actuel. Il explique que le nombre de cellules tient compte des besoins opérationnels et des exigences provinciales relatives à la détention.

Il présente finalement l'entente actuelle avec la Force policière de Bathurst ainsi que les statistiques et coûts liés aux détenus de 2023 à juin 2026.

Le nouveau poste de police est conçu pour avoir une durée de vie d'environ 40 à 45 ans.

Le maire suppléant Olivier propose de remettre sur pied le comité mixte de la Force policière, anciennement connu sous le nom de BNPP, afin de permettre aux élus de mieux comprendre sa réalité opérationnelle.

Le directeur général explique les raisons ayant mené au choix du terrain pour le nouveau poste de police, notamment la présence de deux accès, ce qui permettrait d'assurer une entrée sécuritaire même en cas de manifestation ou de blocage d'un accès. Il souligne également l'accès à l'eau potable, qui est limité aux secteurs de Petit-Rocher et de Beresford, ainsi que les statistiques d'appels, dont la majorité provient du secteur de Beresford.

5. PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE - GUY-LAINE LEGACÉ

La gestionnaire de l'équipe Culture, loisirs et vie communautaire présente les principales activités, événements et services offerts par la municipalité. Pour la saison estivale, une programmation diversifiée est prévue, incluant des activités sportives, culturelles et de plein air dans différents secteurs de Belle-Baie. Le bureau de la plage de Beresford sera ouvert du 28 juin au 16 août, avec des services de location et des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Plusieurs événements sont également prévus durant l'été, notamment la Fête du Canada, la Fête du N.-B., Vague de cirque et le Rendez-vous acadien. La programmation automne-hiver comprend entre autres l'épluchette de blé d'Inde, la Semaine de la municipalité, l'ouverture des installations sportives, l'Halloween et les activités de Noël.

Le programme Municipalité amie des aînés (MADA) est actif depuis 2023 et vise à favoriser un milieu de vie sain, actif et sécuritaire pour les aînés.

La municipalité dispose également de plusieurs politiques et plans, dont le Plan maître en loisirs, la Politique culturelle, la Politique de reconnaissance des bénévoles et le Mur des étoiles.

Enfin, l'équipe souligne sa collaboration avec les organismes communautaires, les écoles et différents comités, ainsi que la gestion et la mise en valeur des nombreuses installations récréatives et culturelles de Belle-Baie.

Toutes les informations sont disponibles sur les pages Facebook et Instagram de Belle Baie en action. L'équipe travaille actuellement à l'élaboration d'un calendrier des activités, qui serait disponible en ligne.

6. AÉROPORT RÉGIONAL DE BATHURST - PROLONGATION DU CONTRAT AVIADO PARTNERS

L'entente de services entre Aviado Partners et la Société régionale de développement pour l'Aéroport régional de Bathurst arrive à échéance. Le mandat comprenait notamment l'amélioration des processus de gestion financière, l'appui à la prise de décision, le recrutement et l'accompagnement du nouveau directeur général, les discussions avec les compagnies aériennes, ainsi que le soutien au conseil d'administration.

En raison de l'entrée en fonction plus tardive que prévu du nouveau directeur général, une partie du mandat n'a pas pu être complétée. L'Aéroport régional de Bathurst demande donc une prolongation de l'entente afin d'assurer la stabilité des opérations durant la période de transition.

Plutôt qu'une prolongation de six mois, la CSRC propose une prolongation de trois mois, au coût total de 175 000 \$. La CSRC pourrait contribuer 87 500 \$ à même ses fonds différés en développement économique, tandis que le solde de 87 500 \$ serait réparti entre les trois municipalités. La contribution de la municipalité s'élèverait à 35 860,64 \$.

Le conseil se montre favorable à cette contribution, et une résolution officielle sera présentée lors de la prochaine séance publique.

7. PROPOSITION DE SERVICES DE CONSULTATION - TRANSPORT EN COMMUN

La CSRC a relancé une demande de proposition de services de consultation concernant le transport en commun auprès de M. Olivier Baril, de FlexGo, afin de réaliser une étude de marché. Les fonds de la FCSR permettraient de couvrir l'ensemble des frais liés à cette étude, dont le coût estimé est de 15 500 \$.

1. Baril réaliserait une étude de marché pour les secteurs de Belle-Baie et de Belledune, dans le but d'évaluer la possibilité de les intégrer au service FlexGo, qui est actuellement en place dans la ville de Bathurst.

Au mois d'août, M. Baril viendra présenter les résultats de l'étude au conseil. La présentation portera notamment sur les données recueillies, les caractéristiques géographiques du secteur ainsi que les besoins en matière de transport en commun au sein de la municipalité.

Les élus présents sont tous favorables à la réalisation de cette étude et donnent leur accord pour aller de l'avant avec la proposition de services.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 16.



Danica Boudreau, greffière adjointe